

## Profil d'exigences

### Présidence de la commission assurance qualité (CAQ)

Contremaître sanitaire I maître sanitaire I projeteur/euse sanitaire

Contremaître en chauffage I maître chauffagiste

Contremaître en ferblanterie I maître ferblantier/ère I chef/cheffe de projet en technique du bâtiment

Exigences générales	Exigences professionnelles	Exigences personnelles
<ul style="list-style-type: none"><li>• Expérience en matière de direction</li><li>• Sens de la négociation</li><li>• Disposition à investir du temps</li><li>• Indépendance par rapport aux prestataires</li><li>• Représentation du profil professionnel</li><li>• Contrat de travail auprès d'un membre suissetec</li><li>• Bonne expression orale et écrite en français et orale en allemand</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Diplôme de maître dans le domaine de la technique du bâtiment concerné ou de chef/cheffe de projet en technique du bâtiment</li><li>• Expérience de longue date et activité actuelle dans le domaine de la technique du bâtiment concerné ou en fonction chef/cheffe de projet en technique du bâtiment</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Compétences et expérience en matière de direction</li><li>• Esprit d'équipe</li><li>• Orientation vers les solutions</li><li>• Capacité à argumenter, à donner des feed-back et à résoudre des conflits</li><li>• Respect de la confidentialité</li><li>• Souci de la qualité</li><li>• Fiabilité et engagement</li></ul>

## NOUS, LES TECHNICIENS DU BÂTIMENT

Tâches	Investissement en temps (par année)	Indemnisation
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Direction des membres de la CAQ</li> <li>• Direction des séances de la CAQ</li> <li>• Lien entre le secrétariat des examens et l'organe responsable</li> <li>• Fonction de représentation (p. ex. remise des diplômes)</li> <li>• Ediction et actualisation des directives</li> <li>• Sélection et formation des experts aux examens</li> <li>• Décision quant aux admissions aux examens</li> <li>• Définition des contenus et exigences des modules</li> <li>• Traitement des demandes</li> <li>• Assurance qualité du profil professionnel</li> <li>• Responsabilité quant au respect du règlement pour la conduite des examens</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Séances CAQ : Env. 2 jours</li> <li>• Participation à la remise des diplômes : Env. ½ jour</li> <li>• Travail individuel à domicile : Env. 3 jours</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Indemnités journalières</li> <li>• Frais de déplacement</li> <li>• Indemnisation du temps de déplacement (équivalent aux frais de déplacement)</li> <li>• Repas/nuitées (si nécessaire pour des raisons d'organisation)</li> <li>• Le règlement des frais de suissetec en vigueur s'applique.</li> </ul>

*Une double fonction de président(e) de la commission assurance qualité et d'expert(e) aux examens n'est pas possible.*

### Intéressé(e) ?

En cas d'intérêt, nous vous prions de compléter le **formulaire** jusqu'au **14 mars 2025** : <https://forms.office.com/e/MidPSG3Gd7>.

Le secrétariat des examens ([examen@suissetec.ch](mailto:examen@suissetec.ch), +41 43 244 73 45) se tient volontiers à votre disposition pour toute question.